

## Un rythme d'alternance adapté aux missions dans l'entreprise

Conçue pour accompagner la progression de l'apprenti de la fonction de technicien à celle de technicien supérieur et pour lui permettre de prendre part aux projets de l'entreprise, la formation alterne des périodes de formation de **deux semaines au CFA suivies de trois semaines consécutives en entreprise**.

☐ 170 jours sur 2 ans – rythme moyen : 2 semaines au CFA / 3 semaines en entreprise

## Les compétences développées en formation et en entreprise

### ■ Intégration et appropriation de l'environnement

**de travail** : par la rédaction d'un dossier Entreprise & Métier, l'apprenti se familiarise avec l'organisation et les techniques de l'entreprise d'accueil.

■ Au CFA, les concepts fondamentaux technologiques et méthodologiques sont déclinés à travers des projets «fil rouge» qui font le lien et la synthèse entre les différents domaines étudiés.

### ■ Réalisation d'un projet de fin d'études :

l'apprenti prend une part active dans un véritable projet informatique en prenant en compte les dimensions techniques et organisationnelles de l'entreprise.

### ■ Il prend des responsabilités sous la tutelle de son maître d'apprentissage,

professionnalise son organisation et la priorisation de ses missions et de ses activités. Il conforte son projet professionnel dans la réalisation de son plan de formation individualisé.

## Le contrat d'apprentissage

### UN CONTRAT DE TRAVAIL À DURÉE DÉTERMINÉE

C'est un contrat de travail de type particulier qui donne à l'apprenti le statut de salarié et qui associe une formation dispensée dans un centre de formation (CFA) et dans une entreprise.

### LE STATUT ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'apprenti est un salarié à part entière.

■ À ce titre, les lois, règlements, conventions collectives et accords de l'entreprise ou de sa branche professionnelle lui sont applicables au même titre qu'à tous les autres salariés, en particulier : les horaires, les congés et RTT, les régimes de protection sociale, la prise en charge des frais de transports et les autres avantages divers.

### LA RÉMUNÉRATION

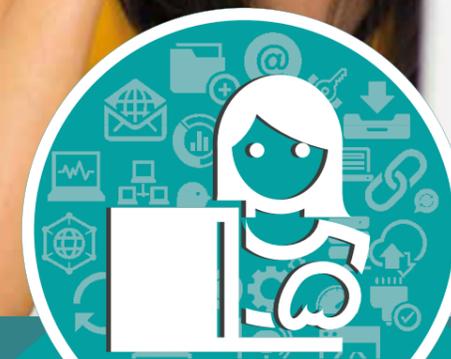
■ L'apprenti perçoit une rémunération dès le début de l'apprentissage pour toutes les heures passées en entreprise et au CFA. Cette rémunération est exonérée de charges sociales.

■ Elle est fixée en pourcentage du SMIC ou du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus avantageux.

■ Elle augmente en fonction de l'âge de l'apprenti et de l'année d'exécution du contrat.

AGE DE L'APPRENTI(E)	1 <sup>ÈRE</sup> ANNÉE	2 <sup>ÈME</sup> ANNÉE
↓ 18 ans	25 % du SMIC	37 % du SMIC
de 18 à 20 ans	41 % du SMIC	49 % du SMIC
de 21 à 25 ans	53 % du SMIC	61 % du SMIC

# LA RÉUSSITE PAR L'APPRENTISSAGE



INFORMATIQUE/NUMÉRIQUE



## Gestionnaire en maintenance et support informatique

Formation Bac+2 en 2 ans

*Votre contact  
personnalisé*  
Sofia CHERIFI  
scherifi@cesi.fr  
01 55 17 80 39

26 ANS  
D'EXPÉRIENCE  
DANS  
L'APPRENTISSAGE

CESI - Cesfa Informatique  
93, boulevard de la Seine BP 602  
92006 NANTERRE  
www.cesfa-informatique.fr

# Commencez votre carrière dans le monde de la maintenance et du support informatique

## Conditions d'admission

- Être âgé(e) de moins de 26 ans à la date de la signature du contrat d'apprentissage (sauf dérogation prévue par la législation : poursuite d'apprentissage ou personne handicapée).
- Être titulaire d'un bac général, technique, technologique ou professionnel, ou titre RNCP de niveau IV.
- Renvoyer le dossier de candidature avant mi-mars.
- Réussir les tests de positionnement (fin Mars) et l'entretien de motivation (avril).
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise. Une aide à la recherche d'entreprise d'accueil est prévue.

## Un suivi individualisé



Pour optimiser ses chances de réussite, l'apprenti bénéficie d'un double tutorat :

- Au CESI, il est encadré par un responsable pédagogique, expert du domaine.
- En entreprise, son maître d'apprentissage définit ses objectifs de mission professionnelle, le guide dans l'élaboration et la réalisation de ses projets et s'assure de sa progression dans l'acquisition des compétences métier.

## Objectifs de la formation

L'informatique fait aujourd'hui partie intégrante de la majorité des entreprises, à un tel point que le métier d'informaticien s'est diversifié en une multitude de fonctions spécialisées, touchant au réseau, au développement informatique, à la sécurité des systèmes informatiques ou encore à l'infographie ou à l'ergonomie.

Ce cycle de deux ans forme des gestionnaires en maintenance et support informatique pragmatiques et opérationnels, dont les principales missions sont :

1. Installer et déployer les machines clientes et les périphériques d'un parc informatique sous l'autorité d'un responsable
2. Permettre l'accès aux ressources informatiques et aux services réseaux de l'entreprise
3. Assurer la maintenance du parc informatique de l'entreprise
4. Assurer le support technique auprès des utilisateurs
5. Participer à l'évolution du parc informatique

Ils disposent pour cela de compétences à la fois techniques et organisationnelles.

## Des modalités d'évaluation orientées métier

■ Certification « Gestionnaire en Maintenance et Support Informatique », enregistrée au RNCP\* de niveau III, sous le code NSF 326r, par arrêté du 17/11/2015 au Journal Officiel du 25/11/2015.

■ **L'obtention du diplôme** repose sur un contrôle continu, des soutenances de projets menés en formation, la validation chaque semestre des compétences par le maître d'apprentissage et la présentation d'un rapport de projet de fin d'études devant un jury constitué de professionnels.

\* Répertoire National des Certifications Professionnelles



## Programme de la formation (1190h sur 2 ans)

### ARCHITECTURES INFORMATIQUES

- Architectures matérielles des micro-ordinateurs
- Études des périphériques associés

### SYSTÈMES D'EXPLOITATION

- Windows Client
- Linux Client
- Virtualisation
- Masterisation
- Bureautique professionnelle

### SYSTÈMES ET RÉSEAUX

- Les réseaux locaux
- TCP/IP
- Windows Server
- Linux Server
- Algorithmes, Scripting
- Commutation, Wifi
- Sécurité informatique
- Voix sur IP

### TECHNOLOGIES

- Serveur de messagerie
- Bases de données relationnelles
- ERP
- Création de site web

### ADMINISTRATION DE PARC

- Méthode MERISE
- Analyse fonctionnelle
- Gestion de projets
- Animation d'équipe
- Maintenance des matériels et logiciels
- Méthode d'organisation de la maintenance curative/préventive
- Gestion de parc
- Négociation commerciale

### COMPÉTENCES TRANSVERSES

- Mathématiques
- Physique
- Approfondissement scientifique
- Anglais
- Connaissance de l'entreprise
- ASO (Analyse Sociologique des Organisations)
- Connaissance des métiers du SI
- Veille stratégique
- Communication écrite
- Techniques de communication
- Techniques d'exposé
- Techniques de recherche d'emploi
- Droit informatique

## E-RESSOURCES



### Les apprentis ont à leur disposition :

- Un accès aux technologies Microsoft, VmWare et CISCO,
- Des supports en e-learning et des outils d'aide au passage des certifications,
- Une plateforme Campus Numérique, véritable lien avec leurs formateurs,
- Un Fablab
- Un Labo CISCO



## LES DÉBOUCHÉS ET LA POURSUITE D'ÉTUDES

### Intégrer le monde professionnel et exercer une fonction de :

- Gestionnaire de parc
- Technicien/Gestionnaire en maintenance informatique
- Technicien informatique
- Technicien support
- Technicien réseaux
- Administrateur système et/ou réseaux

### Intégrer la formation Bac+4 du CESI

#### « Responsable en Ingénierie Systèmes & Réseaux » pour :

- Développer ses compétences en administration systèmes et réseaux
- Viser en 2 ans, sous contrat de professionnalisation, un titre de niveau II inscrit au RNCP\*.

### Intégrer la formation Bac+5 du CESI

#### « Manager des Systèmes d'Information par l'apprentissage » pour :

- Développer ses compétences de management et de conduite de projets.
- Viser en 3 ans d'apprentissage un titre de niveau I, inscrit au RNCP\*.